

## **«(S)Alphabétiser pour faire société ? Pour quel projet de société ? Au cœur de pratiques de formation ».**

*Par Iria Galvan Castaño, Lire et Ecrire Bruxelles*

**Le mardi 9 décembre 2014, Lire et Ecrire Bruxelles en tant que CRÉDAF<sup>i</sup> a organisé une rencontre-débat intitulée «(S)Alphabétiser pour faire société ? Pour quel projet de société ? Au cœur de pratiques de formation ». Dans cet article, nous réalisons un compte-rendu de la matinée et nous tentons d'entamer une réflexion sur trois thèmes abordés durant les échanges : intégration, citoyenneté et émancipation.**

Cette rencontre a eu lieu au Botanique (Bruxelles) et a été aménagée en deux temps. D'abord, le documentaire « La Cour de Babel »<sup>ii</sup> de la réalisatrice française Julie Bertuccelli a été projeté, dans le cadre du Festival du cinéma méditerranéen et en concertation avec le Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI). Ensuite, au départ du film, plusieurs intervenants ont animé un débat autour de la question «(S)Alphabétiser pour faire société ? Pour quel projet de société ? ». Ils ont été choisis pour leur longue expérience de l'alphabétisation et de la pédagogie: Olivier Balzat et Nadia Toungouz, respectivement, coordinateur général et formatrice au Collectif Alpha ; Michel Neumayer, pédagogue du courant pédagogique Education nouvelle<sup>iii</sup> et formateur de formateurs en France et en Belgique. Pascale Lassablière qui a créé les ateliers Mots'Art<sup>iv</sup> a été chargée de l'animation du débat.

### **Introduction de la matinée**

Anne-Chantal Denis, coordinatrice générale CRÉDAF de Lire et Ecrire Bruxelles, a commencé sa présentation en remerciant la présence des représentants politiques et des différentes administrations, ainsi que de nombreux apprenants et de formateurs d'associations diverses. Ensuite, elle a expliqué brièvement la thématique de la journée. Le concept « faire société », choisi pour intituler la journée, n'est pas nouveau. Il est le fruit des réflexions du philosophe et sociologue allemand Georg Simmel<sup>v</sup> qui, déjà à la fin du dix-neuvième siècle, avait constaté la perte de solidarité au sein de la société.

Lors de cette matinée, il nous a été proposé de nous questionner: d'une part, comment l'alphabétisation peut-elle nous permettre de faire société aujourd'hui ? D'autre part, comment l'alphabétisation peut-elle améliorer la solidarité au sein d'une population plurielle comme celle de Bruxelles où le chômage structurel coexiste avec la pression d'activation croissante ?

Cette matinée de débats fait particulièrement sens dans le contexte politique et économique actuel. En effet, en 2015, les pouvoirs publics rédigeront le nouveau Plan quinquennal de Cohésion sociale et ils mettront en œuvre le Décret d'accueil pour primoarrivants. De plus en plus associés à l'intégration, à l'emploi et à la citoyenneté, l'alphabétisation et l'enseignement du français se trouvent au cœur de ces changements. Le niveau de maîtrise de la langue est devenu « l'unité de mesure » de l'intégration.

Toutefois, les injonctions de cette unité de mesure sont à géométrie variable selon les immigrés ciblés, comme en témoignent le nouveau Code de la nationalité et le parcours d'accueil des primoarrivants. À présent, on attend de certains qu'ils soient plus « intégrés », plus « citoyens » que d'autres et qu'ils puissent le prouver. La suspicion et le contrôle prennent de plus en plus de place dans notre société. Dans ce contexte, il y a lieu de nous questionner sur le lien entre « faire société » et (s)'alphabétiser...

A.-C. Denis a terminé son introduction en associant le terme « citoyenneté » à l'incontournable question des droits : droit à l'éducation, à l'emploi, au respect de la vie privée, à une vie digne. Elle a aussi souhaité qu'il soit associé à la notion de plaisir : plaisir d'apprendre, avec la fraternité, avec la communication mutuelle dans un rapport de réciprocité, avec la construction d'un sens commun.

### **Projection du film : « La Cour de Babel »**

J. Bertucceci a filmé pendant une année une classe d'accueil d'adolescents primoarrivants dans un collège parisien. Un irlandais, une libyenne, un chilien, une chinoise, et bien d'autres apprennent ensemble la langue française pendant une année, accompagnés par une professeure. Le film montre tout ce qui se joue au cours d'une formation, bien au-delà des apprentissages fonctionnels : la rencontre des cultures, des différences, l'ouverture à l'autre, l'expression de son histoire, de son expérience, la construction collective, la pratique artistique, etc.

Pourquoi avoir choisi ce film ? L'Administration de la COCOF avait suggéré au CRÉDAF de s'associer au Festival du film méditerranéen qu'elle soutient en Cohésion sociale et pour lequel le Centre Bruxellois d'Action Interculturelle (CBAI) assure la programmation. De la concertation avec le CBAI et le CRACS<sup>vi</sup>, il est ressorti que le documentaire « La Cour de Babel » se rapprochait le plus de la problématique de l'alphabétisation. Cependant, s'il traite de l'apprentissage du français -notamment dans une approche de pédagogie du projet-, le public cible diffère. Le film accompagne une classe de jeunes primo-arrivants majoritairement scolarisés alors que l'alphabétisation concerne des adultes pas ou peu scolarisés, migrants ou non. Lire et Ecrire Bruxelles a tenu compte de cette réalité différente pour mener les échanges qui ont suivi la projection.

### **Après le film, les premières réactions**

P. Lassablière a commencé l'animation de la première partie du débat en questionnant le public et les intervenants sur les différences qu'ils avaient identifiées entre le quotidien des formations d'alphabétisation et celui présenté dans le documentaire.

Le public a remarqué des similitudes entre la pratique du secteur et la pratique montrée dans le film : entre autres, le problème de l'instabilité des parcours de formation, comme l'illustre très bien la situation de la jeune lybienne qui doit déménager en milieu d'année scolaire pour se rendre dans une ville où le service d'asile l'envoie. En alphabétisation, il arrive aussi qu'une personne sans papiers doive quitter la formation suite à une expulsion ou à un déménagement.

Une autre réaction a suivi, celle d'une apprenante parmi le public qui a remercié les formateurs en alphabétisation pour leur engagement personnel, en soulignant l'importance de l'émotionnel et du relationnel dans l'apprentissage.

Ensuite, d'autres participants ont évoqué des différences entre le film et la réalité de l'alphabétisation. Impressionnée par la rapidité d'apprentissage des élèves, une intervenante a souligné que le rythme d'apprentissage des adultes est plus lent en alphabétisation. La difficulté d'encourager la pratique de la langue française dans le groupe d'apprentissage est aussi liée au fait que, parfois, les apprenants partagent une même langue d'origine..

Une autre personne dans la salle nous a dit s'être sentie renforcée dans son choix de devenir formateur en regardant le documentaire. Une formatrice a quant à elle souligné l'importance d'avoir un projet en commun pour les groupes d'apprenants. Une autre participante a également relevé l'importance de travailler sur la spécificité de chaque apprenant, sur son projet personnel propre.

O. Balzat a commencé son intervention en réagissant à ce dernier commentaire. En alphabétisation, certes, chaque apprenant vient avec son projet individuel, mais l'alphabétisation se réalise en groupe et il est important de travailler en co-construction des savoirs. Il est important de travailler sur tous les apports, sur tous les bagages que les personnes ont emmagasinés au fil de leur parcours de vie. Les apprenants tricotent les enseignements ensemble et c'est avec le groupe qu'ils travaillent sur leur projet personnel.

M. Neumayer a aussi exprimé son point de vue sur le film « La Cour de Babel ». Pour lui, il s'agit surtout d'un beau film sur la jeunesse : on voit à quel point les jeunes protagonistes du documentaire veulent vivre : ils ont beaucoup d'espoir et sont très optimistes. D'un point de vue pédagogique toutefois, M. Neumayer estime que le film montre une relation pédagogique somme toute « classique » entre l'enseignante et les élèves. Une relation dans laquelle l'enseignante reste « celle qui sait » face à des élèves qui subissent parfois des décisions difficiles venant du corps professoral, sans vraiment y être associés d'aucune manière. Les adolescents se posent beaucoup de questions, ils sont animés par un grand désir de justice. Pourtant, la situation de travail que l'enseignante leur propose ne semble pas à la hauteur de leurs aspirations et de leurs désirs de vivre.

### **Le débat est ouvert**

O. Balzat a commencé la deuxième partie du débat en revenant sur certaines différences existant entre le contexte d'apprentissage présenté dans le film, c'est-à-dire un cadre scolaire, avec des jeunes qui sont déjà passés par l'école, et le contexte de l'alphabétisation à Bruxelles. Dans l'alphabétisation, les travailleurs sont confrontés à des personnes adultes de tous les âges, et d'origines différentes (belges et non belges). Ces personnes sont peu ou pas scolarisées, ce qui revêt une importance cruciale du point de vue des mécanismes cognitifs : la place de l'affectif est importante, celle du vécu aussi. La scolarisation signifie aussi une socialisation, c'est-à-dire un apprentissage des normes et des valeurs de la société dominante, que ne connaissent pas forcément les apprenants.

Il existe une différence supplémentaire entre le contexte du film et celui du secteur de l'alphabétisation : le facteur stress. Les apprenants en souffrent parce que leurs projets sont très divers (s'insérer dans le monde professionnel, obtenir la nationalité belge ou aider leurs enfants à faire leurs devoirs) et parfois en contradiction avec les attentes pressantes de la société (apprendre rapidement pour trouver du travail et s'intégrer, pour devenir des « *homos economicus* »). Ils doivent faire face à une double contrainte. D'un côté, on leur demande de se former et donc de prendre du temps pour cela. De l'autre, on leur demande de trouver du travail le plus rapidement possible. Malgré ce contexte difficile, O. Balzat pense qu'il y a toujours une place pour le projet de l'apprenant, bien que probablement pas exactement celle souhaitée par ce dernier.

N. Toungouz est intervenue dans cette deuxième partie du débat. Cette formatrice a abordé les conditions qu'elle juge essentielles pour un apprentissage de qualité. Elle a notamment défendu une vision globale de l'apprentissage, qui évite l'enseignement purement fonctionnel. L'apprentissage a des finalités diverses, telles que la socialisation, l'émancipation ou le renforcement de la confiance en soi. Le but final est que l'apprenant puisse se mettre en projet dans la société. Mais pour réaliser cette démarche, il faut du temps et de la stabilité. Une ambiance paisible est également importante pour pouvoir apprendre car les apprenants vivent souvent dans des conditions difficiles.

Les apprenants ont plein de richesses, de savoirs et c'est au départ de cela que les formateurs et les apprenants doivent construire des nouveaux savoirs. N. Toungouz plaide pour un apprentissage

mutuel, un travail dans la réciprocité. Les savoirs doivent se construire ensemble : il faut passer de la personne au collectif et inversement. Le secteur de l'alphabétisation met en œuvre beaucoup d'activités, comme par exemple des ateliers d'écriture, de chant, de création de livres à partir de contes ou de recettes de cuisine des pays d'origine, des ateliers sportifs, ... En définitive, tous ces ateliers permettent de poser des défis aux apprenants, à l'instar du défi d'apprendre à lire et à écrire.

P. Lassablière a ensuite posé une question avant de passer la parole à M. Neumayer : comment, à partir des savoirs que N. Toungouz a évoqués, peut-on dépasser le cadre de l'alphabétisation ? Comment faire société avec ces savoirs ?

D'après M. Neumayer, l'alphabétisation est face à un enjeu important : comment peut-elle « se mettre à l'abri » des habitudes scolaires ? Comment peut-on se défaire des éléments de la situation scolaire classique ? La première question qui se pose est de savoir : comment les apprenants peuvent-ils *tout de suite* devenir des citoyens « dans », et non « par » le savoir ? Il ne faut pas connaître la langue du pays pour en devenir citoyen. L'idée qu'on apprend pour plus tard est une idée pernicieuse ! Il faut que les apprenants soient immédiatement considérés comme des citoyens dans la situation d'apprentissage. La citoyenneté dans la société est un long combat. Mais, l'expérience de citoyenneté dans l'apprentissage peut servir à armer les apprenants à revendiquer la citoyenneté dans la société.

Qu'est-ce qu'être « citoyen » ? M. Neumayer associe ce terme à la capacité de se poser des questions. Le « citoyen » doit pouvoir passer de la question au questionnement. Pour se construire un point de vue propre, il faut d'abord prendre conscience que l'on a une opinion et savoir que les autres en ont probablement d'autres. L'apprenant doit comprendre que les avis des autres l'enrichissent et le singularisent en même temps. Cette démarche dans la situation d'apprentissage s'accomplit d'abord par le travail en commun des questions individuelles. Toute question mérite d'être entendue et toute question mérite d'être travaillée.

Considérer les apprenants comme citoyens, c'est aussi tenir compte du fait que nous ne pouvons considérer les personnes uniquement dans ce qu'elles sont aujourd'hui. On est citoyen parce que l'on vient de quelque part et que l'on va vers quelque part. Il y a tout un dispositif pédagogique à créer pour que ce travail se fasse dans la durée, dans le temps. Même si, probablement, cette durabilité est en conflit avec les injonctions d'efficacité des institutions publiques.

M. Neumayer a ensuite défini le terme « émancipation » à partir d'une réflexion proposée par le philosophe français Jacques Rancière: l'émancipation consiste à considérer qu'il y a deux plans dans une relation pédagogique : un plan « d'individu à individu » et un plan « de savoir à savoir ». Le formateur doit alors exercer son « pouvoir » de formateur pour amener les apprenants à penser par eux-mêmes, pour les encourager à utiliser leur propre intelligence.

Ensuite, P. Lassablière a invité le public à prendre la parole. Une participante a posé la question suivante: comment les pratiques actuelles de l'alpha s'inscrivent-elles dans la société actuelle ? D'après elle, il y a dix ans, voire vingt ans, on formulait déjà le même discours sur l'alphabétisation, on cherchait les mêmes caractéristiques, on employait les mêmes mots pour en parler. Mais, dans le contexte actuel, que fait-on ? Que répondre aujourd'hui à la question : « Pour quel projet de société » ?

En écho à cette préoccupation, un travailleur de CPAS parmi le public a quant à lui salué la prise de position « politique » de Lire et Ecrire Bruxelles par rapport aux demandes intempestives d'attestations<sup>vii</sup> en tous genres adressées à nos apprenants. Selon lui, vouloir un autre projet de société, c'est avant combattre l'exclusion et la pauvreté : « Il n'est pas question d'émancipation cognitive quand on est riche, on se la paye son autonomie quand on en a les moyens. »

O. Balzat a pris la parole. Les seules différences entre l'alphabétisation d'aujourd'hui et celle d'avant sont les conditions dans lesquelles elle se pratique. La société d'aujourd'hui exclut de plus en plus les personnes qui ont peu de moyens et/ou qui ne sont pas dans la norme. Les travailleurs du secteur

doivent faire de l'alphabétisation en tenant compte des attentes des apprenants autant que des conditions dans lesquelles ils vivent. Aujourd'hui, faire de l'alphabétisation suppose beaucoup plus de travail social qu'auparavant. Les slogans d'il y a quarante ans sont valables aujourd'hui, mais nous devons encore plus les marteler. Malgré le fait que le secteur de l'alphabétisation ait plus de moyens qu'auparavant, il doit en revendiquer davantage encore pour pouvoir faire une alphabétisation de qualité. M. Neumayer a aussi réagi à la question posée par la spectatrice. Certes, les discours pédagogiques n'ont pas beaucoup changé. Par contre, la société a beaucoup changé : elle est devenue de plus en plus inégalitaire, excluante, stressante. Le choix pédagogique des formateurs est limité, alors qu'il devrait consister à faire vivre aux apprenants l'expérience de la citoyenneté dans les situations d'apprentissage. Faire société, c'est faire société tout de suite dans le moment de l'apprentissage, et cela implique d'avoir les moyens de le faire.

Un membre du public est intervenu pour raconter son expérience pédagogique dans le cadre d'ateliers de théâtre. Cette chargée de projets dans un centre culturel a défendu le théâtre comme un moyen de considérer les apprenants en tant que citoyens: la personne devient actrice, elle prend la parole. Le théâtre promeut la personne actrice de son apprentissage, actrice de son parcours de vie, actrice de son émancipation. Cette intervenante a invité les personnes présentes à assister au spectacle de théâtre des apprenants qui sera présenté en juin prochain à la Maison de la Création<sup>viii</sup>.

N. Toungouz pense que nous faisons de l'alphabétisation pour que la société devienne plus ouverte, prête à se connaître et à partager. N. Toungouz qui travaille avec un groupe de mamans dans une école et qui est elle-même maman trouve qu'il existe beaucoup de points communs entre elle et ses apprenantes malgré les différences culturelles et socioéconomiques. Cependant, elle pense qu'à cause du contexte économique, il y a de plus en plus de repli de la part des gens. Pourtant, selon N. Toungouz, si nous questionnons les apprenants sur le projet de société qu'ils souhaitent défendre, ils répondront : « une société meilleure pour les enfants ».

Un membre du public a signalé que la question n'est pas tant « qu'est-ce qu'on fait ? » que « comment on le fait ? ». Comment pouvons-nous sortir du schéma classique du professeur qui déverse son savoir sur les élèves. Ce schéma est une tentation pour le formateur, parce que c'est sa référence, mais aussi pour les apprenants qui sont tentés de vivre ce type de relation avec le formateur car c'est la seule qu'ils imaginent. Pourtant, les femmes et les hommes qui viennent s'alphabétiser ou apprendre le français ne doivent pas venir en tant que consommateurs mais plutôt en tant qu'acteurs de leur apprentissage.

P. Lassablière a clôturé le débat en encourageant le public à prendre note des commentaires et des questions qui n'auraient pu être exprimés durant la matinée et de les remettre aux organisateurs.

### **Conclusions des échanges**

A la fin de la matinée, Daniel Fastenakel, co-président de Lire et Ecrire Bruxelles, a présenté les quatre défis qui se présentent au secteur de l'alphabétisation et du français langue étrangère pour adultes pas ou peu scolarisés. Pour lui, les associations ont à mener des combats pour gagner :

- plus de liberté : conquérir la liberté pédagogique émancipatrice ;
- plus de moyens : disposer des ressources humaines et financières pour relever les défis ;
- plus de temps: acquérir le temps nécessaire pour l'apprentissage ;
- plus de collectif : trouver les conditions du lien avec l'action collective dans la société.

### **Au delà de cette rencontre, des débats et des questions à se poser**

A l'issue de ce débat, il semblerait indispensable de continuer ensemble la réflexion sur les mots que nous, travailleurs du secteur de l'alphabétisation, utilisons dans le quotidien : « intégration », « citoyenneté », « émancipation »,... Ces mots marquent tous d'une certaine façon un rapport à une

ou des norme(s) : « elle est intégrée », « il n'est pas émancipé », « vous êtes citoyens »,... De qui parle-t-on ? Qui détermine ces normes ? Sur base de quels critères ?

### **Pour quel projet de société ?**

On le sait, la tendance actuelle associe de plus en plus l'alphabétisation et l'apprentissage du français langue étrangère pour adultes pas ou peu scolarisés aux dispositifs d'intégration. La maîtrise de la lecture et de l'écriture d'une des langues du pays d'accueil constitue un critère majeur d'intégration. Pourtant, comme nous l'avons remarqué lors du débat, les acteurs du secteur de l'alphabétisation comprennent souvent l'intégration dans la société de façon beaucoup plus large !

Il nous semble que le projet de société qui a été esquissé au fil des échanges de cette matinée est celui-ci : une société égalitaire où toutes les personnes, y compris les personnes immigrées, les personnes analphabètes migrantes ou non, les personnes sans emploi, pourraient participer de droit et *de facto* à la vie publique et politique.

### **Comment la démarche d'alphabétisation et d'apprentissage du français peuvent contribuer au « faire société » ?**

Bien évidemment, apprendre à lire et écrire, et maîtriser la langue (ou l'une des langues) du pays peut faciliter la communication mutuelle. Soulignons toutefois que nombre d'apprenants en alphabétisation sont en Belgique depuis de nombreuses années, voire y sont nés et y ont donc une vie sociale. L'apprentissage de la langue de leur pays/région de résidence ne peut en aucun cas se réduire à un facteur d'intégration au sens d'« assimilation ». S'alphabétiser, ça touche à toutes les dimensions de la vie humaine. Les démarches d'alphabétisation et d'apprentissage du français peuvent promouvoir la participation et l'expression réelles de toutes et tous, et de multiples façons.

Nous pensons que notre secteur a une responsabilité fondamentale pour contribuer à la construction d'une démocratie vivante: encourager la pratique de la citoyenneté avec les apprenants. Et considérer chaque apprenant(e) comme citoyen(ne) à part entière de la société, ça commence dès la mise en place de la situation d'apprentissage. Si le fait d'être citoyen est lié à la capacité de poser des questions, d'élaborer un questionnement sur la société, alors la façon dont on va « accueillir » la personne dans le savoir est fondamentale. Quelle méthode va-t-on utiliser ? Quelle pédagogie que va-t-on mettre en place ? Quel rapport au savoir va-t-on installer au sein des groupes ? Tous ces aspects sont primordiaux si l'on veut créer une situation d'apprentissage égalitaire.

Les démarches d'alphabétisation et d'apprentissage du français peuvent faciliter l'acquisition des outils permettant de participer à la vie de la cité au sens large. Mais, il nous l'a été rappelé dans l'introduction de la matinée, « faire société » est le fait de se mettre en relation avec les autres membres de la société, d'avoir des échanges avec d'autres. Cela demande que le reste de la société soit également prêt à écouter les apprenants, à construire avec eux du sens commun.

Le secteur de l'alphabétisation et de l'apprentissage du français pour adultes à Bruxelles doit continuer à se battre pour que les apprenants soient légitimement reconnus par la société. Cela passe notamment par un long travail de déconstruction de représentations pour que puisse être relevé le défi du « vivre ensemble ».

Nous espérons que ces débats pourront se poursuivre collectivement en d'autres temps et d'autres lieux. Nous ne manquerons pas de vous inviter à de prochains rendez-vous !

---

<sup>i</sup> Le Centre régional de développement de l’alphabétisation et de l’apprentissage du français pour adultes (CRÉDAF) a été créé en 2009i par la Commission communautaire française (Cocof). La responsabilité en a été confiée à Lire et Ecrire Bruxelles de 2010 à 2014 et lui a été renouvelée pour un deuxième mandat de 2015 à 2019. Le CRÉDAF est chargé de six missions dont celle de coordonner les dispositifs d’alphabétisation et d’apprentissage du français langue étrangère (FLE) pour adultes pas ou peu scolarisés de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette mission mentionne l’organisation, au moins une fois par an, d’une rencontre de réflexion et d’information destinée aux acteurs de l’alphabétisation et de l’apprentissage du français pour adultes en région de Bruxelles capitale, en concertation avec le Centre régional d’Appui à la Cohésion Sociale (CRACS).

<sup>ii</sup> <http://www.lacourdebabel.com/>

<sup>iii</sup> L’Éducation nouvelle est un courant pédagogique qui défend le principe d’une participation active des individus à leur propre formation. Elle déclare que l’apprentissage, avant d’être une accumulation de connaissances, doit être un facteur de progrès global de la personne. Pour cela, il faut partir de ses centres d’intérêt et s’efforcer de susciter l’esprit d’exploration et de coopération : c’est le principe des méthodes actives. Elle prône une éducation globale, accordant une importance égale aux différents domaines éducatifs : intellectuels et artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux. L’apprentissage de la vie sociale est considéré comme essentiel ([http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ducation\\_nouvelle](http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89ducation_nouvelle))

En savoir plus sur l’Éducation nouvelle et ses différentes composantes nationales : [www.lelien.org](http://www.lelien.org)

<sup>iv</sup> « Les ateliers Mots’Art sont nés en juin 2012. Ils sont tournés vers la rencontre, la création, la coopération, l’écriture partagée, pour un enrichissement de l’expérience collective et personnelle. ». Voir : <http://www.motsart.be/>

<sup>v</sup> Georg Simmel est né le 1<sup>er</sup> mars 1858 à Berlin en Allemagne et mort le 28 septembre 1918 à Strasbourg.

<sup>vi</sup> Centre régional d’appui à la Cohésion Sociale. Depuis le 1er janvier 2006, la Commission communautaire française de la Région Bruxelles-Capitale (Cocof) s’est doté d’un nouveau décret organisant le soutien de projets dans le cadre de la politique de Cohésion sociale. Le CBAI a été désigné par le Collège de la Cocof pour réaliser les missions de Centre Régional d’Appui en cohésion sociale (CRACs). Il est chargé de mener à bien les missions suivantes : évaluer l’application du décret dans un rapport annuel ; organiser des rencontres thématiques avec l’ensemble des acteurs de la Cohésion sociale ; soutenir les coordinations locales dans la mise en place d’outils d’évaluation.

<sup>vii</sup> Depuis quelques années, les opérateurs d’alphabétisation ont pu constater une très nette augmentation des demandes d’attestations d’inscription aux formations et une pression plus forte de la plupart des services publics afin d’obtenir des renseignements sur la régularité de leurs bénéficiaires en formation (attestations de «fréquentation»).

Les associations doivent donc gérer des situations très difficiles humainement puisque, si ces attestations ne sont pas fournies, la personne risque dans certains cas des sanctions de la part de l’ONEM ou du CPAS dont elle dépend. Lire et Ecrire Bruxelles a donc réalisé un formulaire-type d’attestation qui mentionne l’inscription de la personne en formation et non la régularité de sa fréquentation. Au verso de ce document, on peut lire une prise de position plus « politique » par rapport aux politiques d’activation en œuvre à Bruxelles.

<sup>viii</sup> Pour plus d’informations sur ce spectacle : <http://www.maisondelacreation.org/E.O.L.E.>